



**Selon la théorie financière, il faudrait consacrer 10% du salaire net à de l'épargne.**

allez systématiquement effectuer un transfert de votre compte salaire vers un compte que vous pouvez appeler «Indépendance financière».

#### **Etablir un plan en quatre étapes**

Le budget est essentiel. Le premier pas consiste à le calculer en s'aidant de programmes gratuits disponibles sur le net. Il permet de constater comment votre argent est utilisé (vous pourriez être surpris de l'usage que vous en faites!) Ce budget sert à mieux allouer vos ressources financières et surtout à déterminer le montant que vous pouvez mettre de côté, une fois que vous avez payé vos charges fixes et incompressibles. Les charges dites variables peuvent, par définition, être modulées en fonction de vos priorités.

En deuxième lieu, il serait opportun de contacter votre conseiller financier afin de déterminer le meilleur placement en fonction de votre appétence au risque et de votre horizon temporel, mais aussi pour créer un virement automatique qui permettra de ne plus y penser. Sans cet ordre permanent, la méthode fonctionnera difficilement.

Un accès internet à ce compte est la troisième étape vous permettant de visualiser l'état de votre investissement. Les effets positifs seront visibles sur le moyen terme, une fois que la stratégie de placement a été bien définie. Il faut s'y tenir, le «boursicotage» est à bannir absolument.

Un quatrième pas consiste à adapter votre plan en fonction de l'évolution de votre situation financière. Quel montant faut-il utiliser pour se payer en premier? Selon la théorie financière il faudrait utiliser 10% de votre salaire net, mais

cela doit être précisé avec l'aide du budget. L'établir prend du temps. Ainsi, pour commencer, fixez au moins un pourcentage du salaire net; selon différentes statistiques suisses, le taux d'épargne varie entre 8 et 11% du revenu net.

## Un bon conseil? Payez-vous d'abord!

**PAR ALBERT GALLEGOS \*** La base de l'indépendance financière est d'avoir un minimum d'épargne pour affronter les aléas de la vie. Cela passe par une gestion méthodique, réaliste et constante de ses finances.

**L**E PRINCIPE DE «Payez-vous en premier» est une méthode incontournable de la finance personnelle qui, malheureusement, n'est pas toujours appliqué. Comment cela fonctionne? Au lieu de payer d'abord tous vos créanciers (logement, assurances, impôts, leasing,

etc.), vous allez en premier lieu déterminer votre capacité d'épargne afin de savoir quel pourcentage de votre salaire net vous pouvez mettre de côté pour vous payer en premier, soit vous octroyer une épargne. Ensuite, vous

**UN VIREMENT  
AUTOMATIQUE PERMET  
DE NE PLUS Y PENSER.  
SINON, LA MÉTHODE  
FONCTIONNE  
DIFFICILEMENT**

## ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE POUR UN PORTEFEUILLE INVESTI À 80% EN ACTIONS

EXEMPLE DE DOMINIQUE ET CHRISTOPHE, VIA UN 3<sup>e</sup> PILIER LIÉ (A)

Montant versé chaque mois	1000 FR.
Capital à l'échéance après 18 ans	320 055 FR.
Impôt unique sur la prestation en capital	20 553 FR.
<b>Avoir net après 18 ans</b>	<b>299 502 FR.</b>
Investissement net annuel après impôts	8053 FR.
<b>Investissement net sur rendement net</b>	<b>7,21%</b>
<b>Taux d'intérêt nécessaire pour un placement de même nature</b>	<b>10,74%</b>

### L'exemple de Laura, 24 ans

Prenons deux exemples concrets pour constater les effets de la méthode «Payez-vous en premier»: commençons par Laura, jeune femme de 24 ans qui entre dans la vie active après de brillantes études. Elle a un salaire net de 6200 francs et pourrait donc «se payer» 620 francs, ce qui correspond à 10% de son salaire.

Comme elle n'a pas encore d'idée précise sur l'objectif de son épargne, simulons plusieurs horizons de temps: 10, 20, 30 ou 40 ans. Le placement choisi est un portefeuille contenant 80% d'actions avec un rendement moyen projeté sur le long terme de 4%.

Même si le rendement passé n'est pas une garantie du rendement futur, plu-

sieurs sources concordantes indiquent qu'un épargnant ayant investi dans les actions suisses sur une période de trente ans entre 1926 et 2017, aurait, dans le pire des cas, obtenu un rendement de 5,04% (entre 1928 et 1957). Dans le meilleur des cas cela aurait été de 10,58% (entre 1977 et 2006). Le capital de Laura sera, après dix ans, de 91 250 francs et, à sa retraite, dans quarante ans, de 722 217 francs.

### L'exemple de Dominique et Christophe, 44 ans

Dominique et Christophe quant à eux ont décidé de profiter de leur deuxième vie active (retraite) dès 62 ans. Il leur reste exactement dix-huit ans et ils ont une capacité d'épargne de 1000 francs par mois. Dans leur cas, la fiscalité aura plus

d'importance, raison pour laquelle ils devraient privilégier l'épargne défiscalisée et cela passe par leur caisse de pension, s'ils ont des rachats potentiels, ou par la prévoyance individuelle du 3<sup>e</sup> pilier lié (A). Pour l'exemple, prenons cette dernière possibilité.

Ils choisissent également un portefeuille avec 80% en actions et un rendement moyen projeté sur le long terme de 4%.

Au bout de dix-huit ans, ils bénéficieront d'un capital net de 299 502 francs qui leur permettra de faire le pont en attendant leur rente AVS. S'ils avaient choisi l'épargne sans risque (taux moyen de 0,4%), le montant serait de 211 706 francs. A noter que l'épargne défiscalisée permet d'obtenir un rendement moyen net après impôt de 7,21% et une économie fiscale de 50 493 francs en dix-huit ans.

Alors, se payer en premier, bonne idée ou pas? En conclusion, cette méthode n'est pas un simple conseil, mais représente la base de la gestion de l'épargne qui amène à l'indépendance financière. ■

\* Directeur, conseil patrimonial et prévoyance, BCGE

**Bilan**  
LA RÉFÉRENCE SUISSE DE L'ÉCONOMIE

# Découvrez le nouvel e-paper!



**Abonnez-vous**  
**1 an numérique**  
**à CHF 59.-**

au lieu de CHF 119.-,  
soit plus de 50% d'économie

Souscription et conditions sur [www.promotion2.bilan.ch](http://www.promotion2.bilan.ch) ou au **0842 188 188**